



CyberEdu

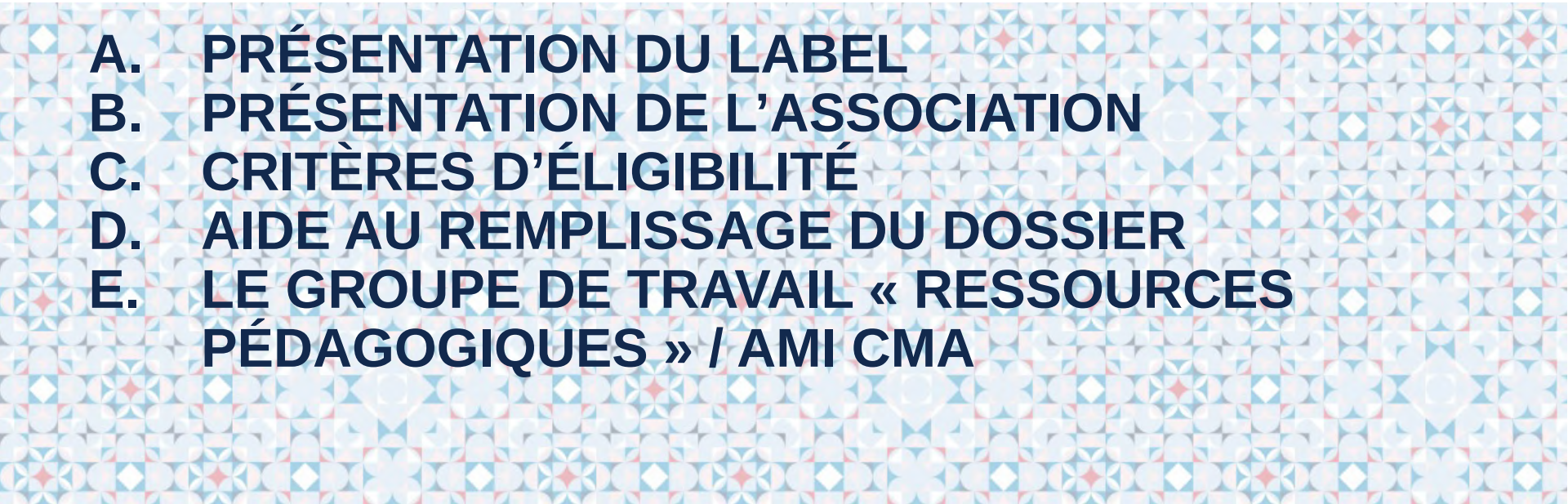
La sécurité par l'enseignement supérieur des NTIC

16/03/2026, Lundi de la cybersécurité

Présentation du label

Julien BREYAULT

- **Président de CyberEdu**
- **Membre des GT formation du club EBIOS et du campus Cyber**
- **Enseignant en cyberdéfense / Responsable de la formation professionnelle cyber / conseiller pédagogique (école d'ingénieurs ENSIBS Vannes, Université de Bretagne Sud)**

- 
- A. PRÉSENTATION DU LABEL**
 - B. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION**
 - C. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ**
 - D. AIDE AU REMPLISSAGE DU DOSSIER**
 - E. LE GROUPE DE TRAVAIL « RESSOURCES PÉDAGOGIQUES » / AMI CMA**

- Démarche initiée par la **stratégie nationale pour la sécurité du numérique**, présentée le 16 octobre 2015 par le Premier ministre (axe 3) :

« [...] la sécurité de l'écosystème numérique est **une responsabilité partagée** :

- responsabilité **de l'État** dans la protection des citoyens et des infrastructures critiques, dans l'organisation de la défense et de la sécurité des systèmes d'information
- responsabilité **des acteurs économiques** dans la sécurité des produits et services qu'ils proposent
- responsabilité **des citoyens** dans l'exercice de leur vie numérique. »

<https://cyber.gouv.fr/publications/strategie-nationale-pour-la-securite-du-numerique-dossier-de-presse>



- Démarche portée depuis 2016 par **France Universités** :

« La France **sensibilisera, dès l'école**, à la sécurité numérique et aux comportements responsables dans le cyberspace.

Les **formations initiales supérieures et continues** intégreront un volet consacré à la sécurité numérique **adapté à la filière considérée.** »



La sécurité du numérique **ne peut pas reposer uniquement sur des experts**

Pour CyberEdu, **chaque acteur non expert cyber** utilisant le système d'information :

- doit se sentir **concerné**,
- doit être **impliqué**,
- en améliorant sa **vigilance**,
- **en prévenant** l'apparition des vulnérabilités,
- en facilitant donc la **coopération avec les spécialistes**.



Le partenariat qui en a résulté avec l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) porte sur deux objectifs principaux :

- Intégrer la sensibilisation à la cybersécurité dans toute formation supérieure et dans les formations continues
- Intégrer la formation à la cybersécurité dans toute formation supérieure intégrant une part d'informatique.



Le label, qui s'appuie sur un référentiel dont l'élaboration a été pilotée par l'ANSSI

avec la contribution d'industriels, d'écoles, du Pôle d'Excellence Cyber (PEC) et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

apporte une assurance aux étudiants et employeurs :

- **qu'une formation introduit correctement et profondément les compétences de sécurité numérique, quels que soient les métiers visés**
- **qu'elle répond à une charte et des critères définis par CyberEdu, en collaboration avec les acteurs et professionnels du domaine.**



- Le label est attribué pour une durée de **3 ans renouvelable** permet à la formation qui en bénéficie
 - d’être publiée sur la page des formations labellisées « CyberEdu »,
 - d’utiliser le **logo CyberEdu (déposé par l’ANSSI)** dans les publications et supports concernant cette formation et dans le CV du diplômé.



B. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L' association

- **réunit** des enseignants en informatique, spécialistes en sécurité et non spécialistes afin de contribuer à l'objectif commun
- **conseille et de labellise les formations**
 - au **niveau national** aux côtés de GT nationaux pour
 - les BTS (CIEL, SIO),
 - les BUT (Informatique, R&T),
 - AFPA,
 - les AMI (CMA dernièrement),
 - Le GT Formation du Campus Cyber (matrice de compétences des métiers cyber, demain spécialiste Cyber,...)
 - et **au niveau local** (établissements)
- donne accès aux ressources pédagogiques de la « mallette CyberEdu » (en **CC-BY-SA**)
- Organise des **colloques** (ex : colloque « CUME » en juin 2023 lors du bootcamp des VPNum à Angers), publie des **articles** (ex : n°31 revue « collection numérique », AMUE)



C. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Ce label s'adresse en priorité aux formations :

- BTS, DUT,
- Licence, Licence Pro,
- Master, Titre d'ingénieur,
- certification inscrite au registre national de la certification professionnelle (RNCP)

, reconnues :

- par le ministère de l'éducation nationale,
- par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- par le ministère du travail



- Le label concerne les formations qui ne sont pas spécialisées dans les aspects **sécurité**, mais qui **tissent tout au long de leur cursus** des contenus en sécurité du numérique pertinents.
- Pour cette raison, seules les **formations longues** (et qui ont déjà expérimenté leur **programme à labelliser au moins un an**), qui permettent ce tissage, sont éligibles
- Enfin, pour des raisons de pérennité, une attention sera apportée à la **qualité des intervenants**: une part significative des enseignements en sécurité devra reposer sur des intervenants internes à la structure proposant la formation.



D. AIDE AU REMPLISSAGE DU DOSSIER

- Depuis 2021, pour faciliter le travail de l'association en étendant le nombre de membres (potentiels contributeurs), il est demandé aux représentants des formations d'**adhérer à CyberEdu pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement de la communauté.**
- Pour faciliter le remplissage du dossier, vous trouverez le modèle avec les instructions sur notre site.



- **Seront demandés et publiés :**
 - Nom organisme et formation, lieu(x)**
 - Type de diplôme/niveau**
 - Lien vers document officiel attestant de la légitimité du diplôme (ministère, RNCP, CTI, CGE...)**
- **Non publié :**
 - Contacts**
 - Programme et organisation de la formation**
(pas entièrement, uniquement des extraits
mettant en avant les spécificités)



Description de la formation pour la labellisation



Moment dans la formation (année, semestre)	Cours/UE	Ressource(s), avec liens publics	Activité(s)	Objectif pédagogique	Intervenant(s) (description)	Lien(s) avec autres activités/ cours	Volume horaire	...
			Description		Prévoir 4/5 lignes par intervenant. (interne/ externe, fonction, diplômes, expérience, publications,...)			



E. LE GROUPE DE TRAVAIL « RESSOURCES PÉDAGOGIQUES »

- Un **financement initial en 2016** a permis de produire la « **malette pédagogique** », en CCbySA, largement utilisée par les enseignants
- Mais elle **nécessite des mises à jour** (surtout la partie juridique) et mériterait aussi des **compléments**, des **adaptations** par secteur/métiers,...
- Avec le soutien du CFSSI et du coordinateur national cyber France 2030 Florent KIRCHNER, nous pensons que cette **opportunité de financement de la création de ressources « communs numériques » cyber, sur la base de ceux existants**, est ce qu'il manquait à l'association pour faire vivre cette « mallette pédagogique »
- C'est surtout l'occasion de **mettre en commun ce qui peut l'être**, de ne pas financer deux fois la production des mêmes « communs »



- On propose donc, à la manière d'une **UNT « Cyber »** (comme peut l'être l'UNT UVED, aussi sur un thème transversal : l'environnement et le développement durable), mais toute proportion gardée (on n'en n'est pas du tout là) de **coordonner le développement de ressources pédagogiques, « communs cyber »**
- En utilisant notre **Moodle « CyberEdu »**
- Sous un **modèle de « communs »** :
 - On partage ce que l'on veut (aucune obligation), tout en profitant de la plateforme Moodle (aucune obligation non plus)
 - On peut utiliser ce qui est partagé (fortement conseillé),
 - On peut profiter de l'aide de la communauté CyberEdu en la rejoignant
 - Certaines de ces ressources, une fois validées, seront aussi publiées sur le site de CyberEdu



- **Prenez contact avec l'association via**
cyberedu-ressources@groupe.renater.fr
- **Et travaillons ensemble dans l'intérêt commun !**
- **À bientôt !**





CyberEdu

La sécurité par l'enseignement supérieur des NTIC